



Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel

Rapport à l'appui d'une demande de crédit de fr. 49'000.-- permettant la création de places de parc publiques au Petit-Bois

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

La population ponlière interpelle de plus en plus le Conseil communal en raison du manque chronique de places de parc dans le haut du village.

Alors que les propriétaires de maisons individuelles possèdent, en règle générale, des places à leur disposition et à celle de leurs visiteurs, les habitants de bâtiments collectifs sont contraints d'utiliser les places publiques qui leur sont mises à disposition.

C'est pourquoi le Conseil communal imagine créer des places de parc dans le quartier du Petit-Bois, en bordure de la parcelle n°2440, rare terrain propriété de la commune dans ce secteur :



La surface plane de ce bien-fonds accueillerait une dizaine de places d'une largeur de 2m50 et serait recouverte de grilles gazon.

Le Conseil communal n'envisage pas de louer ces nouvelles places de parc mais de les laisser gratuitement à disposition de chacun, par équité envers les habitants du bas du village qui disposent de nombreuses solutions gratuites de stationnement.

Par conséquent, le Conseil communal vous prie de prendre ce rapport en considération et de voter l'arrêté suivant :



Commune des Ponts-de-Martel

ARRÊTÉ

Le Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel,

vu le rapport du Conseil communal, du 2 février 2023,
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964,
sur proposition du Conseil communal

Arrête :

Article premier : Un crédit de fr. 49'000.-- est accordé au Conseil communal pour lui permettre de créer des places de parc publiques au Petit-Bois.

Article 2 : La dépense sera comptabilisée au chapitre « Routes communales » et sera amortie à raison de 2% l'an.

Article 3 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Les Ponts-de-Martel, le 15 février 2023

Au nom du **CONSEIL GENERAL**,
Le président, Le secrétaire,

Damien Bertschy

Alec Enderli